

## CRITERIUM PROVINCIAL POUSSINS - PREMINIMES - MINIMES

phase 2, le dimanche 27/02/2022

Au CTT TIEGE, Arzelier 10 4845 SART LEZ SPA

Tous les joueurs/joueuses né(e)s après le 01/01/09 et ayant un classement maximum de E0 messieurs peuvent y participer.

Les tableaux ou poules sont composées en tenant compte des indications suivantes. Nous vous demandons de les respecter avec objectivité :

- les jeunes classés E
- les NC+ (soit des Préminimes jouant depuis + de 2 ans, soit des Minimes jouant depuis + d'1 an);
- les NC (soit des Préminimes jouant depuis 2 ans, soit des Minimes jouant depuis 1 an);
- les NC- (soit des Préminimes jouant depuis 1 an et -, soit des Minimes jouant depuis - d'1 an);

Les inscriptions en ligne seront reçues jusqu'au jeudi 24 février 2022 sur le site : <https://resultats.aftt.be/tournois>

En cas de difficulté, contacter le juge-arbitre par mail : [marianne.troquet@hotmail.fr](mailto:marianne.troquet@hotmail.fr) ou gsm 0496/03.56.13.  
ATTENTION !!!! , aucune inscription ne sera acceptée après la date fixée, autre personne de contact Maurage Didier 087/88.31.80 ou maudidier@voo.be.

Début de la compétition à 9H30 (fin de la compétition prévue vers 13H00), présence à 9h00.

Le CST est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 16 ans et le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de plus de six ans.

Les règles fixées par le CODECO seront d'application pour le bon déroulement de la compétition.

Nous vous remercions d'avance de respecter toutes les consignes afin de pouvoir pérenniser cette compétition PPM.

### **Droit d'inscription : 3 euros avec récompense pour tous à la fin de la compétition**

Toute absence non prévenue, chez le juge-arbitre, au moins la veille de la compétition devra être justifiée par un certificat médical envoyé endéans les 48H de la compétition au CFTT de Blegny 13,rue L Marlet 4670 BLEGNY sous peine d'une amende de 15€.

***A chaque phase, les joueurs doivent se réinscrire !***

